La Ville de GEMBLOUX engage
un Ouvrier qualifié dans les métiers du bâtiment (h/f/x)

Missions

Afin de renforcer notre équipe bâtiments, nous recherchons un ouvrier polyvalent ayant des compétences en toiture et plomberie qui apportera son aide notamment aux ouvriers qualifiés en électricité et en menuiserie.
Sous l'autorité d'un chef d'équipe et en étroite collaboration avec vos collègues vous serez notamment chargé des tâches suivantes :

- Travaux de couverture, d'entretien et de réparation de toiture,
- Réalisation de petits travaux de plomberie,
- Réalisation de travaux d'aménagement des bâtiments (renfort ponctuel dans les domaines de l'électricité, de la menuiserie, de la peinture ou de la maçonnerie,
- Transport et montage de matériel pour le service, les écoles et les manifestations,
- Aide aux différentes équipes du service des Travaux selon les nécessités de service.

Conditions d'accès à la fonction

- Être titulaire du Certificat d'Etude Secondaire Inférieur (CESI)
  (tous candidats porteurs d'un diplôme délivré dans un pays étranger, devront présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation justifiant l'équivalence dudit diplôme).
- Posséder des compétences en travaux de couverture.
- Posséder des compétences pluridisciplinaires de base dans le secteur du bâtiment et avoir une certaine expérience professionnelle dans ce secteur est un atout.
- Savoir manipuler les outils des métiers du bâtiment.
- Disposer du permis B.
- Être idéalement dans les conditions d'engagement A.P.E au moment de l'entrée en service.

Profil recherché

- Être rigoureux dans l'exécution de son travail.
- Respecter les horaires convenus.
- S'intégrer au sein d'une équipe.
- Être capable de vous adapter à une grande variété de situations ou d'interlocuteurs.
- Appliquer rigoureusement les règles de la Ville en matière de sécurité, hygiène et respect de l'environnement.
- Présenter une image positive de la Ville.

Offre

- Un contrat à durée indéterminée.
- Un régime de travail à temps plein.
- Une rémunération selon l'échelle de traitement **:** D2. Traitement annuel minimum 30.029,70 € (sans ancienneté) et maximum 40.840,65 € (25 ans d'ancienneté) à l'indice actuel.
- Evolution de carrière D2 → D3 → D4.
- Une possibilité de valoriser 15 années d'expérience du secteur privé ou en tant qu'indépendant, et l'entièreté de l'ancienneté pour le service public.
- Un pécule de vacances et un régime attractif de congés propre au secteur public.
- Une allocation de fin d'année.
- Une assurance pension complémentaire.
- Des formations continues pour développer vos compétences.
- Des occupations variées et des défis professionnels motivants, au sein d'un service public dynamique.
- Une stabilité d'emploi et un équilibre serein entre vie privée et vie professionnelle.
- Une intervention dans les frais de transport en commun à hauteur de 88% et une indemnité pour l'utilisation du vélo.

Modalités de candidature

Si vous vous reconnaissez dans cette description, n'hésitez pas à postuler ! Votre dossier de candidature comprendra une lettre de motivation, un curriculum vitae, un extrait de casier judiciaire, un passeport APE (si possible) et une copie du diplôme. Il doit nous être adressé par courrier électronique à personnel@gembloux.be ou par courrier postal, à Monsieur le Bourgmestre (Parc d'Epinal à 5030 GEMBLOUX) pour le 30 septembre 2023 au plus tard.

Le jury de sélection se réserve le droit de ne pas retenir les dossiers incomplets ou qui ne seraient pas suffisamment en adéquation avec la fonction proposée.